

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 février 2008
(convocation du 11 février 2008)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Février Deux Mil Huit à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPÉ Alain, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MARTIN Hugues, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BURGUIERE Karine, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. DELAUX Stéphan, Mme DENON-BIROT Marie-Nelly, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIER Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NABET Brigitte, M. NEUVILLE Michel, Mme NOËL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. JUPPE Alain à M. MARTIN Hugues (à cpter de 11 h 10)
M. FLORIAN Nicolas à M. DUPRAT Christophe
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle (jusqu'à 9 h 50)
M. BELIN Bernard à M. ANZIANI Alain (jusqu'à 9 h 50)
M. BANNEL Jean-Didier à M. CASTEX Régis
M. BELLOC Alain à M. CASTEL Lucien
M. BENOIT J. Jacques à M MOULINIER Maxime (jusqu'à 10 h 00)
Mme. BRUNET Françoise à M. BANAYAN Alexis
M. CARTI Michel à M. HOUDEBERT Henri
Mme. CAZALET Anne-Marie à Mme. DUBOURG-LAVROFF Sonia

M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. MANSENCAL Alain à M. JUNCA Bernard
M. MILLET Thierry à M. NEUVILLE Michel
M. PETIT Alain à Mme. DARCHE Michelle
M. POIGNONEC Michel à M. SOUBIRAN Claude
M. PONS Henri à M. SIMON Patrick
M. RESPAUD Jacques à Mme. DIEZ Martine
M. TAVART Jean-Michel à M. BAUDRY Claude
Mme. VIGNE Elisabeth à M. MERCHERZ Jean

EXCUSE :

M. CANIVENC

LA SÉANCE EST OUVERTE

Talence - Université de Bordeaux I - Journées Nationales des M.I.A.G.E 2008 les 13 et 14 mars 2008 - Attribution de titres de transport - Décision - Autorisation

Monsieur MERCIER présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La 37ème édition des Journées Nationales des MIAGE (Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion des Entreprises) organisée par l'Association Journées Nationales des MIAGE 2008, se tiendra dans les locaux de l'Université de Bordeaux 1 à Talence et ceux de l'Université Montesquieu de Bordeaux IV, les 13 et 14 mars 2008.

Annuellement, les 20 MIAGE de France, répartis par région, se réunissent avec les partenaires industriels et institutionnels pour échanger les expériences acquises et envisager les perspectives d'évolution de la formation et des débouchés professionnels. Dans un contexte d'économie concurrentielle, il est vital pour les entreprises de maîtriser l'interface entre l'ingénierie des systèmes d'information et le management des organisations.

Les MIAGE apportent aux étudiants des compétences nouvelles afin d'approfondir les concepts et les méthodes dans le domaine des systèmes d'information.

Toujours soucieuses de faire évoluer ses cursus universitaires de haut niveau, les MIAGE travaillent à la mise en place de formations universitaires professionnalisées Bac + 5 par la création de Masters. Ce type de structure œuvre depuis plus de 30 ans à l'accompagnement et à l'évolution des métiers. Résolument innovantes, les MIAGE conjuguent la maîtrise des Technologies d'Information et de Communication (TIC) avec une solide culture d'entreprise.

Aujourd'hui, les 20 MIAGE de France sont ouvertes au monde (Amérique Latine, DOM TOM, Europe, Afrique du Nord, de l'Est et Subsaharienne) grâce au projet ambitieux d'E - MIAGE. Ce dernier cherche à la fois, à atteindre un public ne pouvant pas suivre un cursus classique et à améliorer les modes de formation des informaticiens, notamment à distance.

Cette 37ème édition est ouverte au monde économique. En effet, la reconnaissance des MIAGE en France, l'esprit communautaire du réseau des « miagistes », l'intérêt porté par les médias aux enjeux managériaux des TIC permettent d'envisager une audience élargie de la manifestation vers des milieux professionnels diversifiés tels que le secteur bancaire.

Le public attendu lors de ces journées regroupera 400 étudiants des MIAGE de France, 330 professionnels et diplômés des MIAGE, ainsi que 100 universitaires, entreprises et partenaires des MIAGE.

Ces journées seront organisées sous forme de conférences et de débats autour de quatre thèmes, à savoir :

- les usages futurs des technologies de l'information,
- les métiers de demain pour les « miagistes »,
- les certifications,
- les juniors Entreprises, les projets, les stages, la MIAGE Connection (force de frappe pour la cohésion des MIAGE).

La MIAGE de Bordeaux mettra à disposition des entreprises désireuses de s'associer aux Journées Nationales un espace recrutement où chaque entreprise partenaire pourra dialoguer directement avec les étudiants et diplômés MIAGE pour concrétiser un recrutement futur pour un emploi, une mission, un stage en entreprise, etc....

Le budget prévisionnel pour l'organisation de ces journées s'établit comme suit :

DEPENSES	€ T.T.C	RECETTES	€ T.T.C
Location de salles	5 286,31	Forfaits	25 480,00
Soirée gala	33 325,20	Sponsors	71 000,00
Communication	11 124,00	Institutions	7 286,32
Repas	19 992,00		
Transport	10 555,00		
Hôtellerie	21 700,00		
Frais divers	1 783,81		
TOTAL	103 766, 32	TOTAL	103 766,32

Notre établissement public, sollicité au titre du déplacement des 500 congressistes sur l'ensemble du réseau de transports en commun de l'agglomération, pourrait prendre en charge, pour les remettre aux congressistes, des titres de transports « Bordeaux Congrès » ce qui représente un coût maximal de 700 €.

Compte tenu de la pertinence scientifique de ce congrès et de son audience auprès des entreprises locales et nationales d'une part, et du fait que ces journées répondent aux critères de recevabilité des aides que la Communauté Urbaine se propose d'allouer pour encourager l'organisation de congrès scientifiques sur son territoire, comme vecteur de la valorisation de l'image et de la notoriété de l'agglomération, d'autre part, il vous est proposé, Mesdames et Messieurs, de :

- **DECIDER** la prise en charge, par la Communauté Urbaine, du financement de 500 titres de transport « Bordeaux Congrès » sur le réseau de transports en commun au bénéfice des participants de la 37^{ème} édition des Journées Nationales des MIAGE les 13 et 14 mars 2008, pour un montant de 700 €.

- **AUTORISER** Monsieur le Président à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette prestation.

La dépense sera imputée sur budget de l'exercice en cours : chapitre 011, article 6247, fonction 900, CRB D100.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 février 2008,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
18 MARS 2008**

PUBLIÉ LE : 18 MARS 2008

M. MICHEL MERCIER